

académie
Lille

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Nord
éducation
nationale

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'écoles
de l'enseignement public

Sous couvert de
Mesdames et Messieurs les
Inspecteurs de l'Éducation Nationale

Lille, le 7 mai 2018

Objet : Projet d'école - Campagne 2018-2022

Pièce jointe: Document d'aide au diagnostic et à la rédaction du projet d'école

Adjoint chargé du 1^{er} degré

Olivier GRAFF

Téléphone
03 20 62 32 30

Courriel
ce.i59iena@ac-lille.fr

Les priorités académiques étroitement liées au contexte social complexe de la région et les indicateurs sociaux figurant parmi les chiffres clés de l'académie (taux de chômage, PCS défavorisées, indicateurs de pauvreté) sont très directement corrélés aux caractéristiques et à la performance du système scolaire. Ce contexte engendre des représentations pessimistes, voire fatalistes alors même que notre région dispose d'atouts majeurs. Il nous revient de donner et d'offrir à chacun espoir et avenir.

A partir de ce constat, notre objectif principal est de permettre à l'École de réduire le « déterminisme social » très ancré dans les territoires et trop souvent accepté du corps social à travers l'ambition d'avoir « 100 % de réussite dans les savoirs fondamentaux ».

Outil de diagnostic, d'évaluation et de pilotage, le projet d'école exprime et fixe les choix pédagogiques ainsi que la politique éducative de l'école en utilisant au mieux ses marges d'autonomie pour atteindre cet objectif. Le projet d'école formalise la volonté collective de fédérer un certain nombre d'orientations et d'engager un processus global d'amélioration et de progrès au bénéfice de ces élèves. Il légitime le choix des méthodes et des moyens jugés les plus appropriés pour atteindre ses objectifs. Il permet de mettre en cohérence les priorités retenues avec les valeurs et le contexte de l'établissement.

La réflexion collégiale sur le projet d'école, à la lumière d'un diagnostic partagé, nécessite d'analyser la réalité de l'école au regard de son environnement. Le précédent projet d'école étant arrivé à échéance, votre équipe et vous-même allez vous engager dans une nouvelle campagne d'élaboration. La mise en œuvre de votre prochain projet s'inscrira dans ce cadre.

1. Les enjeux du projet d'école

Le projet d'école engage les équipes d'école dans des objectifs partagés au bénéfice des acquis des élèves. Il guide les choix pédagogiques de l'école et oriente les décisions à l'interne et avec les partenaires.

L'autonomie de l'école ainsi présentée doit s'inscrire dans le cadre départemental du projet académique :

1. **renforcer la lutte contre les inégalités** : lutter contre le déterminisme social en territorialisant l'action, en personnalisant les réponses pédagogiques et en encourageant la persévérance scolaire ;
2. **renforcer l'excellence académique** : améliorer la performance scolaire en sécurisant le parcours des élèves ainsi que leurs conditions de vie tout en travaillant l'amélioration des résultats aux évaluations et aux examens;
3. **renforcer l'autonomie des acteurs** : développer la confiance en favorisant l'autonomie et la prise d'initiatives en territoire, en développant la formation de proximité et en ouvrant l'École à ses partenaires.

Division des Elèves et de la Vie
des Etablissements

Stéphane LEFEVRE
Chef de Division

Téléphone
03 20 62 32 77

Courriel
dsden59.deve@ac-lille.fr

1, rue Claude Bernard
59033 Lille cedex



2. La démarche

La démarche se décline en deux temps :

- Une première phase d'auto évaluation qui contribue au diagnostic : elle s'appuiera sur un bilan du projet d'école précédent, établi au regard du cadre départemental. Quelques indicateurs ciblés seront choisis en fonction des réalités locales pour rédiger une analyse qualitative et quantitative référée aux trois priorités du cadre départemental ;
- Une seconde phase de formalisation des objectifs, des stratégies et des indicateurs.

Les objectifs devront concerner et explorer une ou plusieurs des priorités départementales. La dimension collective devra articuler les continuités du cycle 1 au cycle 3, en intra cycle, en inter cycles, à l'échelle de l'école ou d'un réseau d'écoles.

Tout au long du processus d'élaboration, la mobilisation des membres de la communauté éducative, notamment les parents, sera favorisée sur des axes spécifiques. La rédaction du projet d'école mettra en forme des orientations et des objectifs dans une dimension pluriannuelle. Les stratégies de l'équipe feront l'objet d'une régulation annuelle accompagnée par l'équipe de circonscription, notamment dans le cadre du PPCR.

3. La mise en forme du projet d'école

Un document synthétique sera rédigé sur deux pages :

- Une première partie présentant le diagnostic ;
- Une seconde partie définissant les axes et les objectifs intégrant le choix des indicateurs.

Un document d'aide au diagnostic et à la rédaction du projet d'école est joint à la circulaire.

4. Le calendrier

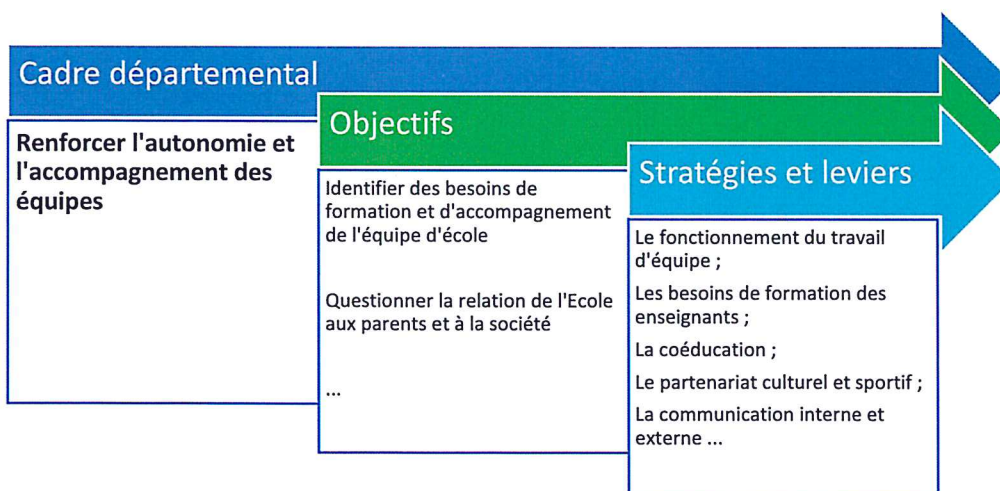
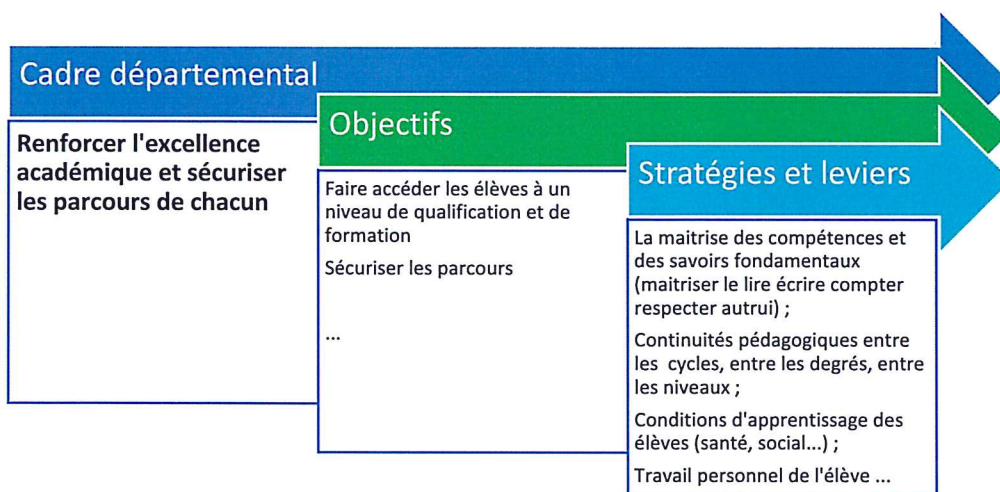
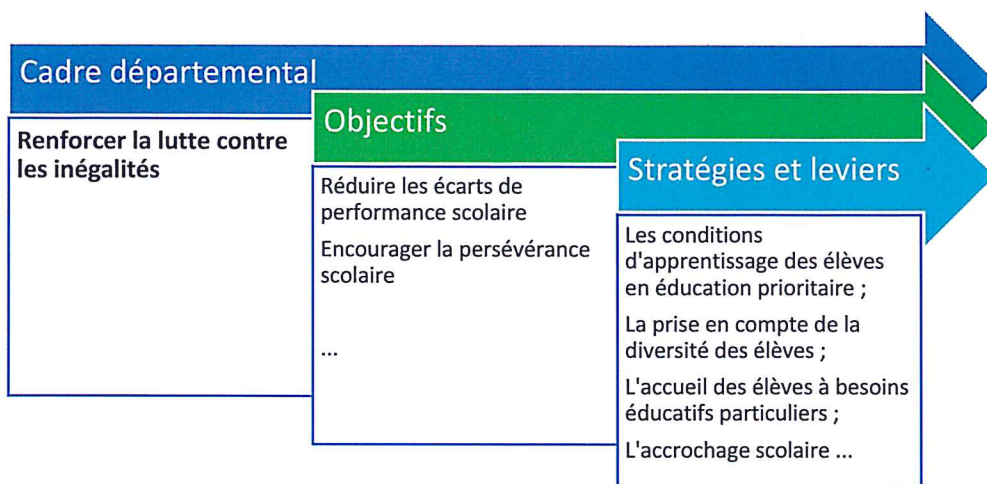
- Jusqu'au terme de l'année scolaire 2017-2018 : élaboration du bilan diagnostic rédigé à la lumière du cadre départemental et présenté au dernier conseil d'école de l'année scolaire 2017-2018 ;
- A compter de la rentrée scolaire 2018-2019 : finalisation du diagnostic et formalisation des objectifs du projet, validation par l'IEN et présentation au premier ou au second conseil d'école de l'année scolaire 2018-2019.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement collectif au service de la réussite de chaque élève. Je vous remercie pour l'ambition que vous portez.

Le Directeur Académique des services
de l'Education nationale,
Directeur des services départementaux
de l'Education nationale du Nord,

Jean-Yves BESSOL

Aide au diagnostic et à la rédaction du projet d'école



Propositions d'indicateurs

Taux de maintien

Taux de retard

Taux d'avance

Taux de scolarisation des élèves de – 3 ans

Dédoublage de classes

Prise en charge des élèves à BEP

Modalités des inclusions

Taux de fréquentation à l'école maternelle et élémentaire

Qualité du climat scolaire, rédaction du règlement intérieur

Suivi des PAI

Mise en cohérence des choix pédagogiques avec la déclinaison départementale du projet académique

% de redoublement en 6^{ème}

% d'élèves allophones

% du niveau de maîtrise satisfaisante dans tous les domaines du socle (LSU)

% de maîtrise du lire écrire compter respecter autrui dans le cadre de la mesure « 100% de réussite à l'école »

Transfert des formations dans les pratiques professionnelles

Mise en œuvre des quatre parcours élèves (PEAC, parcours citoyen, parcours santé, parcours avenir)

Continuité pédagogique entre les cycles et avec le collège

Suivi du parcours de l'élève : PPRE, PAS, PPS, stages de réussite, ...

Emploi du temps et rythmes et besoins des élèves

APC : niveau de classe, nombre de participants

Aides spécialisées

Fonctionnement des différents conseils (communication préalable, réflexion, prise de décisions mise en œuvre des décisions de l'équipe et communication aux différentes instances)

Démarche co éducative

Modalités de participation des parents d'élèves à la vie de l'école
